

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le diplômé d'un BTS A DATR pourra travailler au sein de collectivités territoriales, d'associations ou d'entreprises de services marchands. Il aura pour mission le développement local et la promotion du patrimoine.

> Conditions d'admission

Formation en 2 ans accessible à tous les titulaires d'un bac professionnel, technologique ou général.

> Organisation de la formation

Le LPA de la Haute Somme et le LPA de la Baie de Somme offrent une formation commune partagée sur les deux établissements :

- 1ère année basée à PERONNE,
- 2ème année basée à ABBEVILLE.

Ce partenariat permet aux étudiants d'enrichir leur approche territoriale et de varier les supports d'étude (patrimoine culturel et historique, patrimoine naturel, activités équestres...). Un suivi des étudiants est assuré conjointement par les équipes pédagogiques durant les deux ans en particulier grâce au module M11 « Accompagnement du projet personnel et professionnel de l'élève »

Le BTS A DATR propose un enseignement modulaire avec un tronc commun à l'ensemble des BTS A et des modules propres au domaine professionnel.

Au cours de sa formation l'étudiant acquiert la capacité à analyser et comprendre la réalité socioéconomique dans laquelle il évolue, il approfondit son expression écrite et orale y compris en langue étrangère. Il utilise les outils analytiques et informatiques pour résoudre un problème professionnel. Il s'initie à la **gestion comptable et financière**, aux **techniques commerciales** et au **management**. Il identifie les caractéristiques des territoires ruraux : **histoire, acteurs, politiques rurales, patrimoine**. Enfin, il apprend à réaliser un **diagnostic territorial** et à mettre en œuvre un **projet**.

Cette formation est complétée par **12 semaines de stage** en milieu professionnel

> Compétences liées à la formation

- Témoigner de l'intérêt pour le développement du territoire rural et ses activités
- Présenter des aptitudes pour l'animation, le travail en équipe, le montage de projets

> Poursuite d'études

En licences professionnelles :

- Patrimoine, tourisme et environnement,
- Management du territoire et des espaces,
- Animation et développement des territoires,
- Entreprendre en territoire rural,
- Tourisme et économie solidaire.

> Débouchés

Emplois au sein de collectivités territoriales, d'entreprises agricoles et para agricoles, d'associations, de Chambres consulaires notamment, en tant que :

- chargé de développement local,
- animateur de territoire rural,
- responsable de structures en milieu rural,
- coordonnateur de projets,

> La formation est organisée en modules

M11- Accompagnement du projet personnel et professionnel	
Domaine commun	
Modules	Horaire étudiant sur le cycle
M21 Organisation économique, sociale et juridique	87 h SESG
M22 Techniques d'expression, de communication et d'animation	174 h franç/ESC/ documentation
M23 Langue vivante	116 h Anglais
Activités pluridisciplinaires du domaine commun	24 h
M31 éducation physique et sportive	87 h EPS
Domaine professionnel	
M41 Traitement des données	72,5 h Maths
M42 Technologie de l'informatique et du multimédia	43,5 h TIM
M51 De l'espace au territoire	87 h ESC/ His-géo
M52 Les acteurs de services en territoire rural	116 h SESG/ESC/His-géo
M53 Diagnostic de territoire cible dans le secteur des services	145 h SESG/TIM/ESC
M54 Méthodologie de projet	58 h SESG/ESC
M55 Conception et conduite d'un projet de services en territoire rural	87 h SESG/ESC/His-géo/TIM
M56 Mercatique et qualité des services	87 h gestion commerciale
M57 Gestion juridique et financière des services	116 h SESG
M58 Animation, communication et négociations professionnelles	116 h gestion commerciale/ESC/TIM
M71 Module d'initiative locale	87 h
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	150 h

SESG sciences économiques, sociales, gestion, ESC éducation socioculturelle, TIM techniques informatiques et multimédia,

Volume horaire hebdomadaire moyen : 30h dont 3h de pluridisciplinarité
29 semaines de scolarité par an

> Modalités d'évaluation

2 épreuves terminales intégratives :

- E1 langue française et culture socioéconomique, épreuve écrite commune à tous les BTSA
- E7 acquis techniques, scientifiques et professionnels épreuve en 2 parties : un écrit et un oral

5 épreuves en contrôle continu (CCF) comptant pour 50% réparties sur les 2 années de formation. Le contrôle continu est organisé par l'ensemble des enseignants des deux établissements, ils assurent conjointement l'élaboration des évaluations.